



ESSACHESS – Journal for Communication Studies

Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l’expertise en matière de développement

ESSACHESS –
Journal for Communication Studies
Volume 15 Issue 2(30), p. 193-209
© The Author(s) 2022
Reprints and Permission:
© ESSACHESS
<https://www.essachess.com/>
DOI: 10.21409/essachess.1775-352x

Cite: CHEMAOU, S., BENDAHAN, M., & BRATOSIN, S. (2022). Entrepreneuriat social au Maroc : du militantisme à l’expertise en matière de développement. ESSACHESS. <https://doi.org/10.21409/4NEG-7T68>

Saad CHEMAOU

Doctorant, Université Mohammed V de Rabat, CORHIS UR7400/
Université Paul Valéry Montpellier 3, MAROC/FRANCE
e-mail:saadchemaou@gmail.com

Mohamed BENDAHAN

Professeur des universités, Université Mohammed V de Rabat, MAROC
e-mail : mhbandahan@yahoo.fr

Stefan BRATOSIN

Professeur des universités, CORHIS UR7400, Université Paul Valéry
Montpellier 3, FRANCE
e-mail : sbratosin.univ.montp3@gmail.com

Résumé : De l’émergence du modèle d’entrepreneuriat naquirent de nouveaux espaces d’échange et de débat autour des choix et orientations stratégiques en matière de développement. Cet article s’intéresse au cas des comités régionaux de l’Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) qui opèrent à la mise en œuvre du programme suivant une approche participative regroupant les élus, les agents

Article received on July 30, 2021. Article accepted on May 30, 2022.

Conflict of Interest: The author(s) declare(s) no conflict of interest.

d'autorité et les représentants de la société civile. L'objectif consiste à étudier la capacité de participation des militants associatifs au sein du programme INDH suivant une approche systémique basée sur la théorie des capacités et la théorie socioconstructiviste de l'agir communicationnel. Pour ce faire, une méthodologie qualitative, mobilisant l'étude de cas et l'entretien semi-directif a été mise en place avec les résultats suivants : l'incapacité de réaliser l'intercompréhension entre les différents acteurs en raison d'éléments socioculturels et structurels constitutifs de la pratique participative, et la restriction de celle-ci à un simple moyen de légitimation des politiques publiques locales.

Mots-clés : participation, développement, espace d'échange, INDH, militant associatif

Social Entrepreneurship in Morocco: From Activism to Development Expertise

Abstract: The emergence of the entrepreneurship model gave rise to new spaces for exchange and debate around strategic choices and directions for development. This article focuses on the case of the regional committees of the National Initiative for Human Development (INDH) which operates to implement the program following a participatory approach bringing together elected officials, officers and representatives of civil society. The objective is to study the capacity of associative activists to participate in the INDH program following a systemic approach based on the theory of capacities and the socioconstructivist theory of communicational action. In order to do this, a qualitative methodology, mobilizing the case study and the semi-directional interview was put in place with the following results: the inability to achieve inter-understanding between the different actors due to socio-cultural and structural elements constituting the participatory practice, and the restriction of this participatory practice to a simple means of legitimizing local public policies.

Keywords: participatory approach, development, spaces for exchange, INDH, associative activists

Introduction

« De manière générale, nous appelons le gouvernement à adopter une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, en l'occurrence les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé, mais aussi les citoyens avisés ayant à cœur de s'impliquer dans l'action du développement »¹. Cette déclaration est marquante pour la naissance d'une volonté politique marocaine de mise en œuvre d'une nouvelle

¹Extrait du discours du Roi Mohammed VI à la Nation (15 mai 2005).

logique de gouvernance aux approches participatives convergentes autour des objectifs de développement.

C'est dans cette perspective que l'INDH² a vu le jour dans une optique participative visant à lutter contre la précarité et les disparités sociales et territoriales à travers le financement des initiatives individuelles souhaitant la mise en œuvre d'activité génératrice de revenus au profit des populations précaires.

Dans un contexte de précarité sociale, le militantisme pour des questions de développement, tels le travail et l'enseignement pour tous, prend une place de plus en plus significative dans l'espace public marocain. L'INDH fut une opportunité pour ces militants associatifs locaux de concrétiser leurs aspirations grâce à un certain nombre d'associations de développement. Elle a pu ainsi agir sur l'agentivité des militants en leur offrant des opportunités économiques et politiques en fonction de la visibilité de l'action associative financée. La rétribution des efforts des partenaires associatifs ne se limite plus aux simples financements d'activités génératrices de revenus, mais plutôt à la participation dans la gestion de l'espace public local en tant que garant du développement de proximité. Cette élévation de l'activisme associatif au rang d'expert vient en réponse à une forme de contractualisation entre l'INDH et des acteurs associatifs dont le passé militant constitue une expérience concrète en matière de développement. Il s'agit d'un changement de paradigme de l'activisme marocain : d'un militantisme classique en opposition aux pouvoirs publics à l'entrepreneuriat social qui participe de par son « expertise » au processus de légitimation des politiques publiques locales.

Dans ce contexte, notre recherche porte sur la capacité de participation, à titre consultatif, des militants associatifs dans le cadre de ce programme et interroge principalement l'INDH en tant qu'espace d'échange favorable à la participation des acteurs associatifs et l'évolution du rôle de l'activisme associatif dans la construction et la légitimation des politiques publiques locales en matière de développement. Pour ce faire, dans une approche systémique basée sur le modèle des capacités de Sen (1999) et la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas (1984), nous analyserons d'abord les différents effets du programme INDH sur les acteurs associatifs et sur leur rapport avec les acteurs politiques et administratifs, ainsi que la capacité de cet activisme associatif à influencer l'opinion publique locale et à participer au processus de légitimation des politiques publiques locales, à travers une analyse basée sur une méthodologie qualitative, mobilisant l'étude de cas et l'entretien semi-directif durant la période d'août 2021 et décembre 2021 avec 12 acteurs dont deux responsables administratifs et 10 représentants d'associations de développement.

²Initiative nationale de développement humain.

1. Communication pour le développement dans le sillage de l'intercompréhension : précisions terminologiques

1.1. Aperçu historique du concept de développement

Le développement est un concept interdisciplinaire qui suscite l'engouement, non seulement de la communauté scientifique, mais aussi de tous les acteurs de la société (Férone et al, 2003). La question du développement reste ainsi depuis toujours au cœur de l'arène politique comme élément constitutif de l'affaire publique. En effet, la réflexion autour du développement reste omniprésente, et cela depuis l'ère hellénique (voire plus) où les agoras étaient lieux de moult débat autour des choix et orientations dirigés vers la prospérité des cités grecques.

De la philosophie grecque émerge nombre de réflexions autour du développement (progrès), des penseurs tel Ibn Khaldoun (1848) rattachent le progrès au pouvoir exercé. Un rapport qu'Ibn Khaldoun (Cheddadi, 2006) décrit, dans sa présentation du cycle des civilisations (Assaba) et du rôle du « Jah » (Pouvoir) dans le développement économique. D'autres tel Kant (1784) relie le développement à la capacité d'émancipation des populations, il précise par ailleurs, qu'« en régime de liberté, il n'y a pas à avoir le moindre souci pour la tranquillité publique et l'unité du corps commun. Les hommes travaillent eux-mêmes à s'arracher peu à peu à leur grossièreté, pourvu qu'on ne s'évertue pas à les y maintenir ». Or, c'est à l'ère postcoloniale que le concept de développement prend de plus en plus d'ampleur dans une volonté de justifier et d'expliquer les écarts entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Cette pensée marque en effet l'avènement du paradigme du modernisme dans un premier temps puis du mouvement participatif par la suite. Deux courants de pensée qui continuent aujourd'hui de marquer la recherche en développement pour en expliquer et en appréhender les différentes facettes interdisciplinaires du processus : nous citons à titre d'exemple les travaux d'Akamatsu (1937), de Freire (1970) et de Sen (1999) qui malgré les différences disciplinaires proposent tous une certaine vision propre, voir une modélisation du développement. Sans oublier les contributions de chercheurs tel Wilkins (2014), El Morchid (2011), Benidir (2010), Rahj (2015) et Bratosin (2007) dans la réflexion autour des mécanismes stratégiques et décisionnels du développement.

1.2. Développement entre diffusion et mouvement participatif : aperçu du terrain

L'idée la plus dominante de l'époque concevait la problématique « développement » comme une question culturelle, cela dit qu'un pays est sous-développé en cause de sa culture obstructive vis-à-vis du changement et du progrès. Nous évoquons ainsi l'idée de l'incohérence des personnalités traditionnelles aux défis du développement de McClelland (1961) et Hagen (1962) qui estime l'inadéquation de celles-ci au changement social : les personnalités traditionnelles autoritaires, résistantes à toute innovation, sont contraires à la modernité et sont ainsi source d'« anti-développement ». Cela marque le début du paradigme de la

modernisation engageant ainsi la résolution de la problématique culturelle du développement à travers la communication. Du point de vue de la modernisation, le développement est tout d'abord une question de communication traitante d'un problème d'information dont la résolution consiste dans la diffusion de culture et de comportement « pro développement » aux communautés « sous-développées ». La communication est dès lors présentée comme processus par lequel une idée est transférée de la source au récepteur avec l'intention de changer son comportement. Généralement, la source cherche à altérer le savoir du récepteur concernant une idée, à créer ou changer leurs attitudes sur cette idée, ou à le persuader d'adopter celle-ci dans son comportement normal (Rogers, 1962).

Peu à peu, le processus du changement social prend de plus en plus compte de la culture et des attitudes des populations locales vis-à-vis de l'innovation à diffuser, grâce notamment à la théorie de diffusion d'Everett Rogers³ qui défend une approche du développement axée sur le rôle diffusionniste des médias de masse tout en prenant en considération l'influence décisive de la communication interpersonnelle et des sources d'information personnelles. Cette prise de conscience quant à l'importance des prédispositions des populations locales par rapport au « nouvelle innovation » sera renforcé à l'arrivée des études de marché et des techniques du marketing social (Kotler & Zaltman, 1971) qui, grâce au concours des populations locales, facilitent la diffusion des innovations en tenant compte des croyances culturelles relatives à chaque comportement ou attitude, réduisant ainsi la distance psychologique, sociale, économique et pratique entre le « citoyen consommateur » et le comportement (Wallack et al., 1993).

Des critiques et limites de la modernisation émergent le mouvement participatif qui promut un processus horizontal de communication pour le développement. C'est là, un appel de rupture avec une vision considérée manipulatoire du progrès axée sur l'individu en tant que cible et non un acteur de changement. Une rupture contre une communication pour le développement ancrée sur des théories devenues une science de production des messages effectifs (Quarmyne, 1991) : les interventions se focalisent sur le perfectionnement des messages pour mieux atteindre les individus et changer leurs comportements au nom du développement.

Le mouvement participatif reflète une volonté d'autonomisation des populations et de démocratisation de la décision publique. La politique « développement » ne reste plus sous l'égide des experts et élites locales, mais plutôt mise en œuvre par et au sein même de la population concernée. Pour les chercheurs du mouvement participatif, le développement diffusionniste ne saurait réussir car les populations locales ne participent pas à l'élaboration et la mise en œuvre du modèle ou programme de développement qui leur est pourtant dédié. Les gens adoptent dès lors une attitude passive quant à la mise en œuvre de ce programme diffusé auquel ils n'ont pas eu leur mot à dire : ces populations n'ont pas été concertées ni eus la liberté de choisir, elles

³Roger montre que chaque individu adopte une innovation en fonction de cinq étapes : la conscience, l'intérêt et le savoir, la décision, l'expérimentation et enfin l'adoption ou le rejet de ladite innovation.

ne s'approprieront donc pas ces « nouvelles innovations » et ne participeront pas à leur mise en œuvre étant donné qu'elles soient du ressort de l'État et des élites locales qui les ont apportés. C'est donc aux gens et non aux agents de changement de produire les modèles de développement à suivre. L'approche participative minimise ainsi, le rôle des connaissances spécialisées et externes tout en soulignant la centralité du savoir autochtone et des aspirations au développement. Les collectivités devraient donc être encouragées à participer à la prise de décision, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets. Cela leur donnerait un sentiment d'implication dans leur vie, dans leur communauté, et leur donnerait aussi un sentiment d'appropriation et de compétences qu'ils peuvent utiliser au-delà du calendrier des projets de développement (Kavinya et al., 1994).

En outre, bien que l'interdisciplinarité du concept de développement crée nombre de divergences quant à la manière de mise en œuvre du processus, on retient par ailleurs l'émergence du consensus autour de la primauté de l'Homme comme pierre angulaire de tout changement social. Consensus illustré notamment dans la définition du rapport de Brundtland : « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Issue d'un contexte marqué par une forte publicisation des problèmes sociaux et environnementaux, le rapport de Brundtland intervient dans une logique de conscientisation. Ceci étant, le jeu d'influence des médias, des organismes publics, politiques, ainsi que de la société civile s'avère nécessaire pour créer le changement social. Il est question ici d'améliorer la culture et les mentalités dans une logique d'adaptation, moteur de tout développement humain. Il est donc temps de changer de paradigme : « jusqu'à présent nous étions dans le cadre de politiques molles qui s'appuyaient sur des connaissances dures ; nous entrons dans une période où des politiques dures doivent s'appuyer sur des connaissances molles. Le mou n'est pas toujours un handicap, il permet l'adaptation et la mise en forme » (Ravetz, 1989).

Loin de toute obligation de choisir entre les deux courants théoriques (diffusion/participation), le développement représente à la fois, un système et un processus dans lequel chaque communauté se doit d'avoir l'aptitude de choisir l'ensemble des orientations stratégiques et opérationnelles relatives à son propre espace de vie. En référence à l'approche des capacités de Sen, le développement n'est ni de la richesse ni un ensemble spécifique d'avantages sociaux (Santé, éducation...), mais plutôt la capacité de choisir librement le genre de vie que nous avons raison d'apprécier. Nous assimilons ainsi le développement au système de liberté dont lequel l'individu peut déterminer les priorités dont il a raison d'apprécier et de défendre. Il est question ici, d'un rôle constitutif et instrumental de la liberté en tant que fin et principal moyen de développement.

1.3. L'économie sociale et solidaire comme espace public

En cause d'une volonté émancipatrice grandissante des populations locales, des dispositifs participatifs tels les comités consultatifs et les instances de concertation

locales furent mises en place comme espaces d'échange et de légitimation des décisions en matière de développement. Ces espaces participent non seulement au formatage de la décision politique mais aussi préalablement à l'intérêt public en procurant aux citoyens et la société civile une possibilité continue de contribuer au débat public et politique (Bratosin & Tudor, 2021).

L'économie sociale et solidaire (ESS), autour de laquelle s'articule notre étude, contribue à cet effet, dans la formation d'espaces publics autorisant un débat entre les parties prenantes sur les finalités et les moyens à mettre en place (El Morchid, 2011). Il est question ici d'un processus de socialisation aux projets économiques, sociaux et politiques favorisant l'émergence d'une « citoyenneté publique ». En tant que mode associatif œuvrant en faveur d'une économie de proximité et d'une démocratie participative, l'ESS constitue à la fois un espace de médiation entre la société civile, l'État et le marché, un lieu de légitimation du politique, ainsi qu'un espace symbolique reliant des individus aux intérêts et visions divergentes dans une optique d'intercompréhension.

La mise au point de ces espaces d'intercompréhension s'explique par le biais du modèle habermassien appelant à la concrétisation d'un espace d'échange rationnel dans lequel l'ensemble des parties peuvent prendre part à la décision collective locale. Les programmes de développement suivent désormais une « approche participative » faisant appel au concours des représentants de l'autorité publique locale, ainsi que des représentants civils et citoyens. Néanmoins, nombreuses sont les questions que nous posons quant à la capacité de cette approche participative à aboutir à une décision réellement intercompréhensive en matière de développement. Nous cherchons dès lors à étudier la régularité de ce processus consultatif ainsi que le rôle des acteurs consultants dans la prise de décision en ce qui concerne le développement local.

2. Approches, méthode et terrain

Cette étude intervient dans le cadre d'un travail autour de la participation citoyenne sous sa forme consultative dans les projets de développement local. Un projet dans lequel on cherche à établir une image fidèle du processus participatif dans les programmes de développement local marocain, suivant une approche systémique qui puise dans la théorie des capacités de Sen (1999) et la théorie socioconstructiviste de l'agir communicationnel d'inspiration habermassienne (Tudor & Bratosin, 2021).

Dans cette étude, la participation est traitée à la fois comme capacité et fonctionnalité. Une dichotomie fondamentale dans l'approche de Sen (1999) dont la fonctionnalité traduit les diverses choses qu'une personne peut apprécier de la simple activité élémentaire jusqu'aux activités et états personnels les plus complexes. Tandis que la capacité désigne les possibilités réelles que les citoyens ont de jouir d'une fonctionnalité plutôt que de la jouissance actuelle de celle-ci. Un tandem essentiel dans la vision du changement de Sen dans le sens où elle traduit une volonté d'élargir les préoccupations des politiques de développement au-delà de la dimension

économique tout en renvoyant à la disponibilité des choix, à la capacité de faire ces choix ainsi qu'à l'opportunité de profiter d'une fonctionnalité particulière.

Rappelons que, selon Sen, le processus de développement doit être guidé par les préférences des citoyens qui ne peuvent être construites qu'au sein des discours publics (Sen, 1999). La participation représente dès lors cette fonctionnalité à travers laquelle un individu souhaite contribuer à la prise de décision publique, ainsi qu'une capacité dans le sens où elle fait l'objet d'un ensemble de manifestations possibles de ce désir de participation à la décision publique.

Comme présentée auparavant, la concrétisation de ce désir de participation des populations locales à la prise de décision s'est parachevée par l'instauration d'espace d'intercompréhension entre les différents acteurs, fortement inspirée du modèle habermassien.

Une intercompréhension si recherchée que nécessaire dans le modèle habermassien, comme élément indispensable au progrès social. En effet, l'approche théorique d'Habermas donne à la théorie critique un tournant linguistique consistant à affirmer que toute étude de la société doit passer avant tout par une étude du langage, lequel a pour fonction l'établissement d'un consensus rationnel entre les individus (Ballarini, 2010). L'agir communicationnel rassemble ainsi toutes les interactions langagières guidées par la recherche active de l'intercompréhension entre les acteurs (Ballarini, 2013) qui faisant usage de leur raison, s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État » (Habermas, 1978). En effet, « l'espace public ne vaut que s'il est en mesure de ménager la pluralité des opinions, la conflictualité des intérêts et la différence des perspectives » (Laville, 1997).

Le principe rationnel de l'agir communicationnelle suppose une certaine égalité voire une interchangeabilité entre destinataire et destinataire, ce qui reste à priori illusoire. En effet, tous les phénomènes agonistiques tels que la menace, la contrainte et la dispute, mais aussi la diplomatie et toutes les formes de conflit accompagnées ou non de négociations, échappent irrémédiablement à l'agir communicationnel. « Même dans les interactions quotidiennes au sein du foyer, du voisinage, du cercle familial ou d'amis et a fortiori du travail, l'échange n'est que rarement égal, marqué qu'il est par les déterminants sociaux des interlocuteurs ainsi que par leurs compétences sur le sujet abordé et leur aisance à s'exprimer et à formuler des arguments. La situation est encore plus déséquilibrée dans le cas de la transmission à sens souvent unique entre média et récepteur, ou entre élu et électeur » (Ballarini, 2013).

Certes, la concrétisation de l'agir communicationnel semble chimérique mais n'est-ce pas cela tout l'apport et l'exploit d'Habermas. Malgré les critiques, Habermas a tout de même pu reprendre et construire un idéal communicationnel que l'on peut à l'instar de la démocratie poursuivre vers une meilleure intercompréhension et légitimation en rapport aux questions de développement.

Vu que nous nous intéressons à la participation des militants associatifs dans le cadre des programmes de développement local, nous nous posons la question de l'état des lieux de la participation à titre consultatif des militants associatifs dans ces programmes-ci. L'objectif étant d'étudier la capacité⁴ de participation de ces acteurs dans les programmes de développement local marocains.

Notre méthode s'inscrit dans une approche systémique moyennant une démarche qualitative qui mobilise l'étude de cas comme outil méthodologique permettant de recueillir nombre d'observations relatives à l'Initiative Nationale de Développement Humain, un programme mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et délégué localement aux « Wilayas » en tant que divisions administratives régionales. Le périmètre d'étude comprend les villes de Rabat, Salé et Casablanca. Un choix que l'on justifie par la forte concentration du réseau associatif dans la zone Rabat-Casa.

Nous avons mené des entretiens semi-directifs avec les responsables INDH et les militants associatifs par le biais d'un guide d'entretien structuré autour de trois axes : l'espace public, le développement et la participation à titre consultatif. Ces entretiens se sont déroulés entre août 2021 et décembre 2021 avec 12 acteurs dont deux responsables administratifs et dix représentants de la société civile, au moyen de rencontre physique, virtuelle ou par téléphone durant entre 45 minutes à 2 heures avec prise de notes.

3. Résultats et analyse

En réponse à la situation précaire d'une large partie de la population, le Roi du Maroc a lancé lors du discours du 18 mai 2005 l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) visant à « consolider les acquis politiques, par la promotion des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens, et par la lutte contre les disparités sociales et territoriales »⁵.

L'INDH est un programme basé sur la participation de tous les acteurs en vue de réduire la précarité et les disparités citoyennes moyennant quatre programmes : programme de lutte contre la précarité, programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, programme de lutte contre la pauvreté, programme transversal et mise à niveau territoriale.

Le bilan des 14 ans de l'INDH (Phase I et II) s'avère quantitativement positif. En effet, l'INDH est considéré comme l'un des trois meilleurs programmes et initiatives d'actions d'intérêt général dans le monde (Banque Mondiale, 2015) réalisant ainsi plus

⁴ La capacité correspond aux possibilités réelles que les citoyens ont de jouir d'un fonctionnement plutôt que de la jouissance actuelle de celui-ci. Cela représente l'ensemble des alternatives possibles d'un fonctionnement.

⁵Extrait du discours royal prononcé, à l'occasion de l'anniversaire de « la Révolution du roi et du peuple », 2005

de 43000 projets (voir tableau 1) avec un taux d'achèvement de 77,3% (ONDH, 2016) permettant une amélioration soutenue de l'indice de développement humain (voir tableau 2). Un bilan qui représente la qualité de la coopération fructueuse entre l'État et la société civile (voir tableaux 3 et 4).

Tableau 1. Décompte des projets INDH selon leur opérationnalisation (rapport ONDH, 2018)

| Situation du projet | Nombre de projets | Montant INDH (en milliards de DH) |
|--|-------------------|-----------------------------------|
| Opérationnel | 35444 | 12,43 |
| Achevé | 2643 | 0,64 |
| En cours d'exécution | 2724 | 1,60 |
| En cours de lancement | 2268 | 1,15 |
| Non démarré | 414 | 0,22 |
| Statut non encore saisi | 2336 | 0,81 |
| En arrêt | 17 | 0,01 |
| En cours de résiliation | 28 | 0,01 |
| Total | 45874 | 16,88 |
| Dont part de la première phase de l'INDH | 22950 | 8,58 |

Tableau 2. Évolution de l'IDH du Maroc (2005-2017)

| Années | Valeurs |
|--------|---------|
| 2005 | 0,58 |
| 2006 | 0,59 |
| 2007 | 0,59 |
| 2008 | 0,6 |
| 2009 | 0,61 |
| 2010 | 0,62 |
| 2011 | 0,63 |
| 2012 | 0,64 |
| 2013 | 0,65 |
| 2014 | 0,65 |
| 2015 | 0,66 |
| 2016 | 0,66 |
| 2017 | 0,67 |

Tableau 3. Implication des acteurs dans les projets INDH phase 1 (Rapport ONDH, 2018)

| Taille du projet (en DH) | INDH1 | | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|----------|------|-------------|---------------|
| | Associations/ autres acteurs | Communes | Etat | Non indiqué | Total général |
| < 100000 | 39,0 | 19,8 | 40,6 | 0,6 | 100,0 |
| [100000-200000[| 37,6 | 20,3 | 42,0 | 0,1 | 100,0 |
| [200000-500000[| 29,6 | 26,3 | 44,0 | 0,1 | 100,0 |
| [500000-1000000[| 16,3 | 26,1 | 57,5 | 0,1 | 100,0 |
| ≥ 1000000 | 13,6 | 12,7 | 73,7 | 0,0 | 100,0 |
| Total Général | 20,2 | 19,1 | 60,6 | 0,1 | 100,0 |

Tableau 4 : Implication des acteurs dans les projets INDH phase 2 (Rapport ONDH, 2018)

| Taille du projet (en DH) | INDH2 | | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|----------|------|-------------|---------------|
| | Associations/ autres acteurs | Communes | Etat | Non indiqué | Total général |
| < 100000 | 53,4 | 29,6 | 16,0 | 0,9 | 100,0 |
| [100000-200000[| 50,7 | 29,2 | 19,3 | 0,8 | 100,0 |
| [200000-500000[| 35,5 | 44,1 | 19,8 | 0,6 | 100,0 |
| [500000-1000000[| 14,6 | 57,7 | 26,9 | 0,8 | 100,0 |
| ≥ 1000000 | 12,4 | 38,0 | 48,9 | 0,7 | 100,0 |
| Total Général | 22,3 | 42,2 | 34,8 | 0,7 | 100,0 |

Nos entretiens menés avec les responsables de l'INDH signalent un certain nombre de difficultés d'ordre social, culturel, organisationnel et même financier. « Trop d'argent a été gaspillé en cause d'un mauvais ciblage. Nous avons confié

un financement à des personnes qui ne le méritait pas » affirme l'un des interviewés. De plus, les responsables interviewés soulignent que le subventionnement financier ou matériel ne s'octroie pas toujours sur la base d'une évaluation du projet conformément au cahier des charges et dénoncent par ailleurs un certain élitisme associatif ainsi qu'une dénaturalisation de l'objet de l'aide apportée par l'INDH : « des responsables politiques membres du comité local ou régional privilégient les associations qui leur sont liées de près ou de loin pour bénéficier de l'appui de l'INDH ». Pire encore, des centres INDH ont été seulement utilisés en tant que sièges et pour des objectifs de campagne électorale ». Ils ajoutent d'ailleurs, que même les populations locales ne s'assurent pas de la pérennité des projets entrepris. « Lors des missions d'audit, plusieurs centres INDH sont retrouvés dans des états d'insalubrité, aucune trace d'équipements ni de personnes. Pour la population locale, c'est à l'État d'assurer la pérennité du centre ». Les responsables INDH déplorent ainsi, l'absence d'appropriation des biens publics pourtant faite par et pour la population.

L'INDH, entame désormais sa troisième phase dans une logique de continuité et d'amélioration continue. C'est en se basant sur les erreurs et les acquis de la phase 1 et 2 que la troisième phase a été mise en place ». Aujourd'hui, les élites politiques ont été évincées au profit de l'agent d'autorité chargé désormais d'identifier les besoins de la population locale en matière de développement. En outre, l'intérêt porté à l'éducation et à la jeunesse prend plus d'envergure dans cette troisième phase dans l'espoir d'une meilleure autonomisation des populations.

3.1. Retour d'enquête

3.1.1. Incidence et rétributions

La démarche INDH suit une logique d'entrepreneuriat social, l'individu est appelé à « entreprendre et à apprendre » à la fois, en assumant un rôle actif dans le dépassement de sa condition personnelle qui le place à l'écart du marché (Bono, 2010). Cela s'effectue par le biais d'un processus de dépolitisation de la question sociale dans la mesure où elle appelle les « acteurs de la société civile » à prendre le relais de l'État dans la lutte contre la pauvreté par la promotion d'activité génératrice de revenus (Bono, 2010). Pour Irene Bono, cela présente un contraste à la fois avec les modalités de production non-associatives et avec les modalités de fonctionnement des associations qui ne promeuvent pas d'activités productives.

On assiste par conséquent à une prolifération des associations dites de développement dû essentiellement à une reconduite des activités traditionnelles suite à la diffusion d'une forme plus « novatrice » du projet : « pour faire de l'élevage d'escargots, il faudra arrêter la « collecte informelle », dont les jeunes et les femmes tiraient traditionnellement un petit revenu complémentaire, et promouvoir un « élevage » géré par les « auto-entrepreneurs » membres d'une association productive. Seront installées des « unités de reproduction » et une « nurserie », gérées avec un business plan. Ces nouveaux dispositifs et procédures sont présentés comme les sésames de la réussite » (Bono, 2010).

Hormis les personnes en situation de chômage, plusieurs acteurs militants de la société civile ont rejoint alors le mouvement qui représente pour eux une forme de rétributions de leurs activités militantes. Il ne s'agit point-là que d'une simple rétribution financière, mais aussi une manière d'exercer leur militantisme en participant à la gestion de l'espace public local. En effet, les associations les plus « actives » sont les plus amenées à participer en tant que consultant expert en développement dans la gestion de l'affaire publique. Le militant reprend alors le rôle de consultant expert en vertu de son expérience associative et militante. Une promotion qui explique, selon Bono, la généralisation des techniques participatives et la déconnexion de celles-ci vis-à-vis du processus sociopolitique de participation.

3.1.2. Retour sur la participation

Selon des critères d'« activité », les Wilayas font appel aux associations pour pratiquer un rôle consultatif en rapport aux questions de développement. Cette notion d'« activité » reste ambiguë dans l'absence de procédure formalisée de sélection : pour les bailleurs de fonds, « une association est active si elle promeut des projets ; pour les responsables politiques, « une association est active si elle cible les bénéficiaires » ; pour les militants, « une association est active si elle poursuit son objectif en se mobilisant auprès de la population » (Bono, 2010).

À ce propos, le président d'une association de développement casablancaise nous relate son expérience lors de son invitation par la wilaya à participer dans l'élaboration stratégique de la politique de développement de la ville de Casablanca, au côté d'autres militants associatifs et des responsables politiques et administratifs. Il nous confie qu'« au premier jour tous les acteurs conviés étaient présents. C'était l'occasion de se connaître, de discuter, d'échanger et de débattre. Or, plus personne ne reviendra les jours qui suivent ». Abandon que le militant explique par l'absence de facteurs de conversion qui favorisent la motivation des acteurs associatifs. « La plupart étant salarié, la motivation des acteurs a été minée par l'absence de facilité professionnelle et de transport ce qui rend difficile l'assiduité des militants associatifs ».

Sur la question de l'effectivité de la participation, notre correspondant estime que « la participation est implicitement prise en compte quand le sujet porte sur le développement ; on a tous le même diagnostic, certes l'approche ou le procédé peut différer mais le fait qu'on soit présent implique notre complicité systématique ». Opinion partagée d'ailleurs par la grande partie des responsables associatifs interviewés, mais qui doute en revanche de l'effectivité de la pratique participative.

Toutefois, ces espaces de concertation représentent pour la majorité des associations participantes interviewées un moyen de se faire entendre, de porter en avant leur propre agenda et projets associatifs.

3.1.3. La capacité de participation des acteurs associatifs

L'analyse des différents témoignages collectés nous permet de relever trois éléments pertinents dans la description de la capacité participative des militants

associatifs à savoir : les critères de sélection, les conflits d'intérêts ainsi que la culture paternaliste.

- Les critères de sélection :

La participation aux comités INDH reste tributaire de la conformité du projet associatif aux orientations stratégiques du programme. Généralement, les wilayas procèdent à des appels à participation destinés à la société civile dans lequel sont spécifiées les différentes conditions de dépôt de candidature dont le critère d'activité. Suivant une logique de rétribution, l'espace INDH favorise normalement les associations les plus visibles et les plus impactantes. Or il apparaît que dans l'absence de procédure de sélection claire et formalisée, les choix des associations restent souvent tributaires de sa proximité aux acteurs politiques ou administratifs.

- Les conflits d'intérêts :

Généralement, la pratique militante des associations participantes s'opère dans la même zone géographique des comités INDH dans lesquels elles appartiennent. Ces associations s'inscrivent donc dans un processus consultatif aux côtés des élus et agents d'autorité locale qui exercent au sein du même territoire. Le système INDH instaure alors des rapports de forces déséquilibrés entre les associations d'une part, et les responsables élus et administratifs d'autre part. Le programme INDH ne peut, dans ce cas-ci, instaurer un véritable espace d'échange qui puisse aboutir à un consensus rationnel entre les différents acteurs. Le consensus reste factice du moment où les représentants n'ont pas la pleine liberté d'exprimer leurs avis et positions par crainte de perdre leurs propres rétributions.

« En tant qu'association, il est impératif d'éviter tout malentendu vis-à-vis des politiciens. Il faut qu'on reste sur une même distance avec tous les partis politiques parce qu'on a des intérêts et des partenariats avec les différentes institutions ; si un responsable élu à quelque ressenti vis-à-vis de nous, il lui suffirait de signer la révocation de tous nos partenariats établis avec son institution. »⁶

- Posture paternaliste :

De par une forte tradition diffusionniste marocaine, les responsables élus ou administratifs adoptent une posture paternaliste dans la gestion des affaires publiques. Les responsables sont ainsi les seuls veilleurs de la bonne exécution des projets de développement. Les élus et les agents d'autorité locale suivent ainsi des approches plus sécuritaires dans leur gestion du développement par crainte d'une éventuelle évaluation et se retrouvent donc contraints, en quelque sorte, à adhérer au processus participatif par respect aux formalités légales mises en œuvre. Les témoignages recueillis attestent par ailleurs, que la plupart des responsables ne prennent point en considération les conseils et avis exprimés par les acteurs associatifs. Une « animosité » justifiée par les agents politiques et administratifs

⁶ Entretien avec représentant associatif de la ville de Salé.

du fait que c'est à eux d'adosser la responsabilité de toute décision prise en matière de développement contrairement aux associations qui ne sont point concernées par aucune reddition des comptes.

« Les responsables ne considèrent pas nos conseils ce qu'ils justifient par le fait que les acteurs associatifs n'ont aucune responsabilité. Ils nous disent que vous n'avez pas à rendre des comptes contrairement à nous. Si vous voulez faire ce que vous revendiquer vous n'avez qu'à participer aux élections, c'est là que vous aurez le droit de mettre la main à la pâte. »

La légitimité institutionnelle du responsable se heurte alors à une légitimité militante des acteurs associatifs forte de par son expertise en matière de développement. Concrètement, les associations se limitent à un rôle purement consultatif loin de toute forme d'intercompréhension, dans le respect des exigences constitutionnelles et légales qui requièrent la participation de la société civile dans l'exécution et l'accompagnement des projets de développement. Les militants associatifs se présentent ainsi comme simple support de légitimation et médiateur dans le jeu de la diffusion.

Conclusion

En réponse à notre question de départ, nous concluons que la participation des acteurs en tant que capacité reste limitée à un simple processus de légitimation.

À ce titre, il faut se rappeler que « là où le simple observateur ne voit dans l'objet inédit qu'on lui propose qu'une nouveauté supplémentaire qui le conforte dans l'idée que le passé est dénué de pertinence, on peut découvrir l'effet d'une tradition qui sélectionne l'innovation pour lui donner un sens qui n'existe et ne fascine que par son insertion dans un mythe, lequel garantit son acceptabilité » (Perrot et al, 1992). Au Maroc la participation des militants associatifs perpétue le mythe de l'intercompréhension au service de la légitimation des programmes de développement, mais ne saurait s'épanouir face à une crise de représentation et un manque de confiance des citoyens vis-à-vis des acteurs politiques, administratifs et associatifs. Ni l'acteur administratif ni le citoyen n'ont confiance en la capacité de l'autre à créer le changement. Cette situation débouche à la formation d'un espace de concertation homogénéisé d'un point de vue idéologique et pragmatique dans le sens où les militants associatifs adhèrent globalement au cadrage stratégique du programme de développement, en l'occurrence l'INDH. « Le participant à la concertation est confronté à l'alternative de vouloir sans pouvoir, ou de pouvoir, en renonçant, d'une certaine manière, à son vouloir » (Bratosin, 2007). La participation sous sa forme consultative ne cherche pas ici à aboutir à une décision concertée mais adhère plutôt d'une logique de publicisation qui tire profit de la force symbolique dont jouit l'« approche participative ».

Références

- Ballarini, L. (2013). « Espace public » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », Actes du colloque international Dans le cadre du 80ème congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Palais des congrès de Montréal, 7 au 11 mai 2012.
- Ballarini, L. (2010). L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis.
- Benidir, M. (2010). Leaders associatifs et élus locaux au Maroc : épreuves de face-à-face et controverses dans les arènes du développement. *Politique africaine*, 120(4), 87. <https://doi.org/10.3917/polaf.120.0087>
- Bono, I. (2010). L'activisme associatif comme marché du travail. *Politique africaine*, 120(4), 25. <https://doi.org/10.3917/polaf.120.0025>
- Bratosin, S. (2007). La concertation dans le paradigme du mythe : De la pratique au sens. Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften.
- Bratosin, S., & Tudor, M. (2021). Comprendre la communication publique et politique : L'échiquier et sa tour de Babel (Questions contemporaines). Paris : L'Harmattan.
- El Morchid, B. (2011). Économie solidaire et espace public en Afrique : le cas de la région de Marrakech. Africa Development.
- Faysse, N., el Mkadmi, S., & Errahj, M. (2015). Capacités d'action des agriculteurs dans les projets locaux de développement agricole au Maroc. *Revue Tiers Monde*, 224(4), 143. <https://doi.org/10.3917/rtm.224.0143>
- Férone, G., Debas, D., Genin, A., Hervier, G., Bezzari, J., & Pailhole, H. (2004). Ce que développement durable veut dire, Paris, France : Éditions d'Organisation.
- Freire, P. (1970). *Pedagogy of the oppressed*. New York: Herder & Herder.
- Habermas, J. (1978). L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris : Payot.
- Hagen, E. (1962). *On the theory of social change*. Urbana, IL: University of Illinois Press.
- Jacobson, T. L. (2016). Amartya Sen's Capabilities Approach and Communication for Development and Social Change. *Journal of Communication*, 66(5), 789-810.
- Laville, J.-L. (1997). « L'association : une liberté propre à la démocratie » in Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu, *Sociologie de l'association : Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Kavinya A., Alam S. & Decock A. (1994). *Applying DSC methodologies to population issues: A case study in Malawi*. Rome: FAO.
- Kant, I. & Muglioni, J. M. (2015). Qu'est-ce que les Lumières ? (1784) : Suivi d'une analyse critique et d'un dossier sur la notion de liberté. Hatier.
- Kotler, P., & Zaltman, G. (1971). Social Marketing: An Approach to Planned Social Change. *Journal of Marketing*, 35(3), 3–12. <https://doi.org/10.1177/002224297103500302>

- McClelland, D. (1961). *The achieving society*. New York: Van Nostrand.
- Michels, A. (2011). Les innovations dans la gouvernance démocratique ? En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 77(2), 275. <https://doi.org/10.3917/risa.772.0275>
- Nussbaum, M. (2011). *Creating capabilities: The human development approach*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Perrot, M.-D., Rist, G., Sabelli, F. (1992), *La Mythologie programmée*. Paris : P.U.F.
- Quarmyne, W. (1991). Towards a more participatory environment: Cross-linking establishment and alternative media, In K. Bofo (Ed.), *Communication processes: Alternative channels and strategies for development support*. Ottawa: IDRC.
- Ravetz, J.R (2000). « Connaissance utile ignorance utile », dissertations sur deux types de sciences GERMES, Acte du colloque d'Arc et Senan, septembre 1989, cité par Christian Brodhag, directeur de recherche à l'École des mines de Saint-Etienne.
- Rogers, E.M. (1962). *Diffusion of innovations*, 1st edition. New York: Free Press.
- Servaes, J. (2008). *Communication for Development and Social Change*. SAGE Publications Pvt. Ltd.
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*. New York, NY: Knopf.
- Sen, A. (2004a). *Rationality and freedom*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Tudor, M. A.& Bratosin, S. (2021). *La médiatisation. Nouveaux défis pour les sciences et la société*. Paris : l'Harmattan.
- Waisbord S. (2018). Family Tree of Theories, Methodologies, and Strategies in Development Communication. In: Servaes J. (eds) *Handbook of Communication for Development and Social Change*. Springer, Singapore. https://doi.org/10.1007/978-981-10-7035-8_56-1
- Wallack, L., Dorfman, L., Jernigan, D. & Themba, M. (1993). *Media advocacy and public health: Power for prevention*. Newbury Park: Sage.
- Wilkins, K. G. (1999). Development Discourse on Gender and Communication in Strategies for Social Change. *Journal of Communication*, 49(1), 46-68.
- Wilkins, K. G., Tufte, T., & Obregon, R. (2014). *The Handbook of Development Communication and Social Change (Global Handbooks in Media and Communication Research)*. Wiley-Blackwell.

